



2024 est l'année du centenaire de la naissance de Paul Bouchet Celui qui fut Bâtonnier (1980–1981) a marqué durablement de son empreinte le Barreau de Lyon par son idéal de justice, ses combats pour l'État de droit, son engagement auprès des plus pauvres. Afin d'honorer cet anniversaire et en conjonction avec l'inauguration qui aura lieu le même jour de *l'Espace Paul Bouchet*, dénomination que prendra la placette devant l'ancienne maison des avocats dans le Vieux Lyon, ainsi que de la *Passerelle Pierre Truche* dénomination que prendra la passerelle du Palais de Justice, l'Ordre des Avocats et l'Institut Paul Bouchet, lequel a pour objet de continuer à faire vivre cette action en faveur de l'égalité de tous les êtres humains et de leur liberté, organisent un colloque ayant pour thème :

L'accès au droit et à la justice une illustration de l'égalité

Jeudi 4 juillet 2024
à la Maison des Avocats
(176 rue de Créqui, 69003 Lyon)

Modérateur : Robert GUILLAUMOND

Le colloque sera suivi d'un cocktail déjeunatoire pour une bonne organisation et compte tenu du nombre de places limité merci de bien vouloir vous inscrire en cliquant sur le lien ci-dessous

PROGRAMME

8h45 - 9h00 - Café d'accueil

9h00 - 9h25 - Propos Introductifs

- Alban POUSSET-BOUGÈRE, Bâtonnier du Barreau de Lyon
- Robert GUILLAUMOND, Président de l'Institut Paul Bouchet

9h30-10h15 - 1ère Table Ronde

Une maison pour les avocats, une aventure singulière et une affirmation d'indépendance

- Intervenants : Farid HAMEL et Jean Michel GHINSBERG

10h20 - 11h05 - 2ème Table Ronde

Des permanences pénales et consultations gratuites à l'aide juridictionnelle et aux maisons de justice : le droit au droit

- Intervenants : Gérard GAUCHER et Jean-François BARRE

11h10 - 11h55 - 3ème Table Ronde

La revalorisation de la justice du travail

- Intervenants : Michel LENOIR et Antoine JEAMMAUD

12h00 - 12h45 - 4ème Sujet

L'affirmation d'une justice pénale internationale : du Statut du Tribunal militaire

International (de Nuremberg) au Statut de la Cour pénale internationale (de la Haye)

- Intervenants : Bruno COTTE

12h45 - 13h 00 - Propos Conclusifs

La parole de Paul BOUCHET (extraits de textes)

** Chaque sujet donnera lieu à un échange avec la salle.*

INTERVENANTS

Jean-François BARRE est avocat au Barreau de Lyon. Ancien vice-bâtonnier, il est membre du Conseil National des Barreaux et membre du Conseil de l'Ordre.

Bruno COTTE a, notamment, été Directeur des Affaires Criminelles et de Grâce au ministère de la Justice, Procureur Général à Versailles, Procureur de la République de Paris, Avocat Général à la Cour de Cassation, Président de la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation. Élu en novembre 2007 à la Cour Pénale Internationale, il y a présidé une chambre de jugement de 2008 à 2014. Il préside cette année l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France.

Gérard GAUCHER est Premier Vice-président honoraire du tribunal de Lyon. Chargé de mission au Conseil départemental d'accès au droit, il préside l'association "les magistrats honoraires de Lyon" (MAHOLY).

Jean-Michel GHINSBERG est avocat honoraire au Barreau de LYON. Ancien membre du Conseil de l'Ordre, il a été le Président de la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (1985-1986). Agissant aujourd'hui à titre bénévole dans l'accueil et l'accompagnement des migrants, il est le Secrétaire de l'Institut Paul Bouchet et le Trésorier du Fonds de dotation Second Souffle créé à l'initiative de Mireille Delmas-Marty, épouse de Paul Bouchet.

Robert GUILLAUMOND est avocat honoraire au Barreau de Paris après avoir exercé de 1965 à 2023 la profession d'avocat, en particulier, pendant 15 ans, en qualité d'associé de Paul Bouchet. Il a présidé le Centre culturel de Goutelas de 1976 à 1991 et il préside à l'heure actuelle l'Institut Paul Bouchet ainsi que le Fonds Second Souffle créé à l'initiative de Mireille Delmas-Marty afin d'assurer la diffusion de son œuvre.

Farid HAMEL est avocat au Barreau de Lyon depuis 1982. Ancien Bâtonnier et ancien membre du Conseil National des Barreaux (CNB), il est administrateur et Vice-Président de la Caisse Nationale des Barreaux français (CNBF) et Président de l'École des Avocats Rhône-Alpes (Edara).

Antoine JEAMMAUD est agrégé des Facultés de droit. Professeur de droit privé à l'Université de Saint-Étienne (1976-1998) puis à l'Université de LYON II (1998-2009), il a été Président de l'Association française de droit du travail et de la sécurité sociale (2005-2009). Cofondateur du mouvement *Critique du droit*, il est depuis 1976 membre de l'Association Centre Culturel de Goutelas et de son conseil d'administration plusieurs années durant.

Michel LENOIR est avocat honoraire au Barreau de LYON après avoir exercé longuement la profession d'avocat spécialiste en droit social, en qualité d'associé d'Ugo Iannucci. Ancien membre du Conseil de l'Ordre sous le Bâtonnat de Paul Bouchet, il a été le Premier secrétaire de la section du Syndicat des avocats de France à Lyon.

Alban POUSSET-BOUGÈRE a prêté serment en 1994. Lauréat de la Conférence du Stage en 1999 et membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Lyon de 2004 à 2006 et de 2011 à 2013, il est aujourd'hui Bâtonnier de Lyon pour la période 2024-2025.